

CQP : Certificat de qualification professionnelle moniteur aviron



OBJECTIFS

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Encadrer l'aviron contre rémunération en mer ou en rivière selon le permis bateau possédé,
- Encadrer en autonomie tout public, jusqu'au 1er niveau de compétition (des limitations pour le public scolaire).

CONTENU

Cette formation est répartie en 5 modules :

Bloc de compétences 1 (BC1) : Accueil des publics enfants et parents avant et après la séance afin d'explicitier, d'informer sur les conditions de déroulement de l'activité.

- Se présenter, expliquer son rôle et les limites de son intervention, échanger avec le public,
- Gérer le moment qui précède et qui suit la séance en veillant à la sécurité des pratiquants.

Bloc de compétences 2 (BC2) : Encadrement de séances d'aviron en s'appuyant sur les règles fédérales et sur la réglementation en vigueur avec le souci permanent de la sécurité des pratiquants et des tiers.

- Organiser des situations dans le temps et l'espace adaptées aux spécificités et attentes des publics,
- Adapter son intervention au regard de la séance et du cycle de séances,
- Démontrer les exercices et gestes techniques,
- Développer l'éthique et les valeurs de l'activité,
- Respecter les réglementations propres à l'activité,
- Vérifier et assurer la sécurité des pratiquants pendant la pratique au regard de critères établis.

Bloc de compétences 3 (BC3) : Dynamisation dans et autour de l'activité.

- Participer à l'organisation, à l'évaluation et à la délivrance des brevets de rameurs,
- Aider les pratiquants à s'engager vers des événements,
- Aider les pratiquants à vivre l'événement,
- Favoriser la promotion de l'activité auprès des pratiquants au sein de la structure.

Bloc de compétences 4 (BC4) : Intégration de son activité dans le fonctionnement de la structure.

- S'intégrer dans la structure et participer à son fonctionnement,
- Auto-évaluer ses interventions,
- Rendre compte des actions menées auprès des responsables,
- Participer à l'entretien du matériel.

Bloc de compétences 5 (BC5) : Protection des personnes en situation d'incident ou d'accident.

- Assurer la gestion des incidents et intervenir pour restaurer une situation normale,
- Protéger les blessés et le groupe, alerter les secours et prévenir en cas d'accident en fonction des procédures existantes.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

Moyens pédagogiques :

- Formation mixte,
- Cours magistraux,
- Séance pratique au sol,
- Travaux pratiques,
- Mise en situation pédagogique,
- Pratique personnelle.

Moyens techniques :

- Plate forme de formation à distance Claroline connect,
- Google doc / Google sheet,
- Powerpoint,
- Visio conférence (Zoom).

Évaluation :

Différentes épreuves de certification (examen) sont intégrées dans les semaines de formation et pendant le stage en structure. Elles permettent de valider les 5 blocs de compétence du diplôme.

Accessibilité :

Pour toutes personnes en situation de handicap, merci de prendre contact avec le référent handicap de la FFA pour étudier l'aménagement éventuel du parcours de formation.
Hélène GIGLEUX - helene.gigleux@ffaviron.fr

Équivalences :

Le titulaire du CQP MA obtient de droit l'UC3 du BPJEPS moniteur d'aviron et disciplines associées.

Métiers et débouchés :

Le moniteur d'aviron (CQP) peut être salarié ou travailleur indépendant dans des structures proposant de l'activité aviron. Il s'agit la plupart du temps de clubs d'aviron ou de bases nautiques proposant l'activité. Le moniteur d'aviron titulaire du CQP occupe un emploi plutôt à temps partiel et vient renforcer une équipe d'encadrant déjà en place. La formation BPJEPS moniteur d'aviron permet le passage d'une activité à temps partiel à une activité à temps plein. En 2021, 21% des stagiaires entrant en formation BPJEPS sont titulaires d'un CQP MA.

Le CQP MA permet d'accéder également à :

- la formation diplômante de Coach Aviron Santé de la FFAviron. Ce diplôme permet de développer au sein d'une structure affiliée à la FFA des activités en lien avec le sport santé. La qualification permet également la labellisation de la structure au sein des programmes de la FFAviron.
- la formation diplômante de Coach Aviron Handicaps de la FFAviron qui permet de développer des compétence d'accueil et de prise en charge de personnes en situation de handicap au sein des clubs d'aviron affiliés à la FFAviron. Le diplôme de Coach Aviron Handicaps entre dans les critères de labellisation des clubs au sein des programmes fédéraux.

Fiche métier : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/13612/>



EN 2021...

100% de réussite aux évaluations

81,5% des diplômés 2020 sont en situation d'emploi



Durée :

Formation théorique : 11 jours / 50 heures dont :
- 2 jours / 4 h en distanciel
- 5 jours / 26 h en présentiel
- 4 jours / 20 h en présentiel

Formation pédagogique : 20 heures effectuées sous la responsabilité d'un tuteur fédéral de club

Session 1 : Lyon

Module 1 : Du 27/01/2022 de 18h00 à 20h00
Au 28/01/2022 de 18h00 à 20h00

Module 2 : Du 07/03/2022 à 14h00
Au 11/03/2022 à 12h00

Module 3 : Du 03/05/2022 à 14h00
Au 06/05/2022 à 16h00

Session 2 : La Seyne sur Mer

Module 1 : Du 27/01/2022 de 18h00 à 20h00
Au 28/01/2022 de 18h00 à 20h00

Module 2 : Du 27/06/2022 à 14h00
Au 01/07/2022 à 12h00

Module 3 : Du 05/09/2022 à 14h00
Au 08/09/2022 à 16h00

Frais pédagogiques : 600 € (12€/h)

Frais restauration (repas de midi) : 105€
(M1 : 60€ - 4 repas / M2 : 45€ - 3 repas)

Certification : uniquement pour les candidats entraîneurs
> Frais d'examen : 50€

Inscription : Sur le site de la FFA

Date limite d'inscription, 30 jours avant le début de la formation

Organisme de formation FFA : n° 11 94 05328 94

Public

• Toute personne (bénévole ou professionnel) engagée dans l'encadrement de son club ayant pour objectif d'encadrer en autonomie des activités d'aviron allant de l'initiation jusqu'aux premiers niveaux de compétition.

Participants

Nombre minimum : 5
Nombre maximum : 12

Conditions d'accès à la formation

Être en bonne forme physique lors de la formation.

- **Prérequis :** Être licencié FFA et âgé de 18 ans minimum.
- **Niveau exigé :** Éducateur fédéral d'aviron eaux intérieures.

FORMATEURS

Responsable pédagogique : Christophe PIALAT
Contact : christophe.pialat@ffaviron.fr

Formateurs :

- Lyon : Anthony LALANDE - Conseiller technique régional AURA - anthony.lalande@ffaviron.fr
- La Seyne sur Mer : Christophe PIALAT - Conseiller technique national - christophe.pialat@ffaviron.fr

Responsable administratif :

Christophe PIALAT - formation@ffaviron.fr

